

Intra CL

## Public

## Modalités pratiques

Séances de formation en salle, avec supports sur tableau de papier.

Ce temps de formation est imaginé sous forme de 2 journées consécutives avec l'ensemble des professionnels (15 personnes) et d'une journée de restitution, bilan, évolution avec un intervalle de 2 à 3 mois.

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOc [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur

[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Chantiers locaux

## Tarifs

## Modalités d'animation

## Formateur

## Effectif

## Taux de satisfaction

## Tarif / Coût stagiaire

# Analyse des pratiques professionnelles - Accompagnement "post covid" - CAF 22

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

## Objectif professionnel

Adapter ses pratiques professionnelles pour les salariés des centres sociaux en lien avec l'évolution du contexte sociétal

## Contenu

### CONTEXTE ET OBJECTIFS GENERAUX

Les équipes des centres sociaux du département de la CAF 22 ont exprimé le besoin d'être accompagnées dans la période « post-covid », compte-tenu de :

- l'évolution des pratiques liée à ce contexte sociétal
- la gestion du stress, l'accueil des publics vulnérables
- le devoir aller vers un public qui ne vient pas ou plus au centre social
- la difficulté à se projeter dans un climat imprévisible et en tension.

Cet accompagnement est envisagé dans un cadre de formation spécifique, en s'appuyant notamment sur les méthodologies et les fondements de l'analyse des pratiques professionnelles, tels que détaillés ci-dessous.

Dans cette perspective, l'analyse de la pratique est un lieu de cadrage, d'échanges et de réflexions sur la pratique professionnelle.

Il s'agit donc de :

- favoriser l'émergence des multiples questions qui se posent aux professionnels dans ce nouveau contexte sociétal.
- pouvoir aussi se saisir de ces questionnements dans un espace sécurisé ;
- s'autoriser à de l'interpellation mutuelle pour engager collectivement une recherche constructive et apprendre ensemble ;
- expérimenter des méthodologies d'analyse de ses pratiques sur les diverses thématiques
- et envisager l'application possible de ce type de questionnement dans sa pratique quotidienne

L'analyse de la pratique est proposée comme une méthode de formation ou de perfectionnement qui est fondée sur l'analyse d'expériences professionnelles issue d'un groupe composé de personnes partageant les mêmes thématiques de travail, en lien avec l'exercice de leurs fonctions.

Ce qui est visé à travers le groupe d'analyse des pratiques professionnelles, c'est de permettre à ses participants de développer une posture de réflexion sur ce qu'ils font.

Avant d'être proprement de l'analyse, le travail relève donc d'abord de la prise de conscience de nos actions dans un tel contexte.

Le travail effectué par les participants, après avoir énoncé les éléments factuels des situations professionnelles rencontrées et les "vécus dans l'action" consiste à trouver des pistes explicatives et compréhensives en se questionnant.

Mais, il s'agit également de construire l'expérience en la verbalisant et en la confrontant aux regards croisés du groupe.

- Mettre en mots des situations concrètes et quotidiennes difficiles et suivre une situation sur une certaine durée pour en apprécier l'évolution.
- Prendre le recul nécessaire, afin de lâcher prise au comportement réactionnel pour faire émerger une attitude relationnelle ; différencier « l'affectif » de la « relation » et mieux gérer le stress.
- Réfléchir sur les comportements développés face au nouveau contexte d'exercice du métier et à la dynamique d'évolution des pratiques professionnelles.
- Approfondir des connaissances théoriques en lien avec les nouvelles thématiques liées au contexte.

## **Méthodes mobilisées**

Le protocole de formation visera à favoriser l'implication et la participation active des professionnels, la prise en compte de leur expérience et de leurs connaissances, l'articulation des éléments théoriques et méthodologiques abordés au plus près de la pratique quotidienne.

Deux principes fondamentaux :

Les participants sont acteurs dans ces journées de formation.

Le travail se fait à partir de situations faisant l'objet de questionnements de la part des participants, et en lien avec les grandes thématiques de contenu évoquées ci-dessus.

Chaque participant s'engage dans l'apport de situations professionnelles. Echanges à partir de ces situations professionnelles, travail d'écoute et d'empathie, apports de

situations concrètes pour étude, analyse et mise en perspective sont les bases du travail.

L'intervenant est le garant du cadre de travail (confidentialité, respect des personnes, écoute active, authenticité,...) et l'initiateur de la méthode (éclairages théoriques et méthodologiques).

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

---

marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---